

# **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'environnement, de  
l'énergie et de la mer, en charge des  
relations internationales sur le climat

Arrêté du **16 MARS 2017**

**portant classement parmi les sites du département de la Haute-Loire  
du rocher Saint-Michel, sur le territoire de la commune d'Aiguilhe**

NOR : DEVL1701211A

**La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations  
internationales sur le climat,**

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L.341-1 à L.341-6, R.341-4 et  
R.341-5 ;

Vu les résultats de l'enquête publique prescrite par arrêté préfectoral en date du 24  
septembre 2013, qui s'est déroulée du 17 octobre 2013 au 15 novembre 2013 inclus, notamment  
le consentement du propriétaire ;

Vu l'avis émis par la commission départementale de la nature, des paysages et des sites de  
la Haute-Loire en date du 26 février 2014 ;

Vu l'avis de la commission supérieure des sites, perspectives et paysages en date du 22  
mai 2014 ;

Vu les délibérations du conseil municipal d'Aiguilhe en date du 17 décembre 2013 et du  
18 octobre 2016 ;

Considérant que la conservation du site du rocher Saint-Michel, sur le territoire de la  
commune d'Aiguilhe, présente, en raison de son caractère pittoresque, un intérêt général au sens  
de l'article L.341-1 du code de l'environnement,

#### Article 4

Le directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 MARS 2017

A handwritten signature in blue ink that reads "Ségolène Royal". The signature is written in a cursive style and is underlined with a single horizontal line.

Ségolène ROYAL